



Faces en Okoumé déroulé 13/10<sup>ème</sup>  
Qualité des faces : I/III  
Plis intérieurs triés 100% Okoumé

Collage : Classe 3 - Utilisation extérieure  
Norme EN 314 : Qualité du collage  
Norme EN 315 : Tolérances dimensionnelles  
Densité : 500 kg/m<sup>3</sup> +/- 10%. Norme EN 323

EPAISSEUR	PLIS	2500 x 1220 mm	3100 x 1530 mm
10 mm	5	16 px**	25 px**
12 mm	7		
15 mm	7		
18 mm	9		
22 mm	9		

(\*\*) Tolérance quantité livrée -10%

Allin Garant Okoumé vous garantit une production à partir de placages sélectionnés, offrant une composition à plis rigoureusement triés.

**Utilisation :** Façades, volets, nécessitant plusieurs couches de protection.

Garantie du fabricant contre tout risque de décollement du support sous réserve d'une mise en oeuvre conforme au DTU 41.2 dans le cadre d'une application de façade.



E1

CE<sub>2+</sub>



La marque de la gestion forestière responsable

## AVANTAGES

- Résistance au temps et à l'humidité
- Forte résistance mécanique
- Panneau brut à lasurer, chants droits

## SUR DEMANDE

- Film MDO
- + Value vernis, lasures, laques
- Calepinage ■ Faces sapelli
- Usinage des chants
- Produit certifié FSC®



- Couleur RAL





## LES ACCESSOIRES ET LES +



### SET DE RETOUCHE

Retouche des chants découpés lors de la pose.  
Répare d'éventuels incidents survenant lors de la pose.

*Set composé de 0,5L de teinte.*



### VISSERIE INOX LAQUÉE AVEC RONDELLE ÉTANCHE

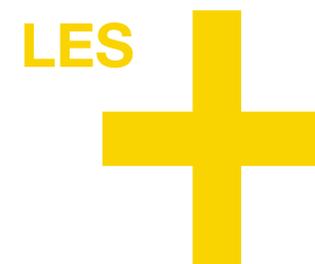
RAL des vis correspondant à la teinte des panneaux.  
Consommation moyenne : 10 vis/m<sup>2</sup>

*Embout torx T20W.*



### BANDES DE PROTECTION EPDM POUR CHEVRONS

*60 mm ou 100 mm.*



*Nous sommes en mesure de vous proposer les panneaux de bardage découpés aux formats demandés.*

*Pour cela veuillez nous transmettre un plan détaillé, avec nomenclature comprenant : les références, les quantités, les longueurs et les largeurs des panneaux.*

#### **Nous vous proposons en option :**

- L'identification des panneaux pour faciliter la mise en oeuvre
- Le conditionnement étudié pour une protection optimale
- Le respect du DTU 41.2 des revêtements extérieurs pour répondre aux exigences techniques
- L'usinage des panneaux :  
Pentes à 15° sur les chants horizontaux  
Rayon de 3 mm aux 4 extrémités sur angles visibles  
Ponçage des 4 chants



# GUIDE DE FIXATION ET FINITION DES PANNEAUX ALLIN EN EXTÉRIEUR

p. 1/2

Le montage des panneaux doit répondre à la norme DTU 41.2 pour les revêtements extérieurs.  
Pour la mise en œuvre, la société ALLIN vous recommande le vissage sur ossature bois ou métallique.

## 1. Conditions de stockage

Les panneaux de bardage extérieur doivent être stockés dans un endroit propre et sec à une température comprise **entre 10°C et 25°C**. Les protections intermédiaires doivent impérativement recouvrir l'intégralité des surfaces afin d'éviter les contacts entre les panneaux. Cette précaution est à prendre à chaque manutention afin d'éviter un endommagement de la finition.

## 2. Choix du pare pluie

Le matériau utilisé doit avoir une perméabilité au moins égale à **0,5g/m2.h.mmHg**.

Sont utilisés:

- Les feutres bitumes imprégnés définis par les normes NF P 84-302 et NF P 84-307.
- Les panneaux de fibres tendres bitumés.
- Les films polyéthylène ou polyester non tissés enduits de bitume ou non.

## 3. Dimensionnement de l'ossature en bois

Les entraxes des montants de soutien sont fonction de l'épaisseur des panneaux.  
Afin d'assurer une bonne ventilation à l'arrière des panneaux, Allin vous préconise de **poser l'ossature uniquement dans le sens vertical**.

EPAISSEUR DU PANNEAU	ENTRAXE MAXIMAL
10 mm	500 mm
12 mm	600 mm
> 15 mm	700 mm

L'épaisseur de l'ossature dépend également de l'épaisseur des panneaux.

EPAISSEUR DU PANNEAU	ÉPAISSEUR MINIMALE OSSATURE
10 mm	20 mm
12 à 15 mm	30 mm
18 à 22 mm	40 mm
> 25 mm	50 mm



## GUIDE DE FIXATION ET FINITION DES PANNEAUX ALLIN EN EXTÉRIEUR

p. 2/2

# 4. Mise en œuvre

Le D.T.U 41.2 exige que le traitement des joints verticaux et horizontaux soit réalisé comme suit.

### § 6.4.1.2.2 Joints verticaux

Un jeu doit être prévu entre chaque panneau, afin de permettre la libre dilatation.  
**Joint de 10 mm** pour les panneaux Allin Bardage et Allin Paint.  
Les joints verticaux doivent se faire sur un support.

#### § 6.4.1.2.2.1 Joints creux

Les joints verticaux peuvent être creux et ne pas être garnis. Le support doit alors être protégé par une bande de protection dont **la largeur correspond à celle du joint, augmentée de 30 mm**.  
La société Allin propose l'utilisation de bandes de protection EPDM.

Sur ossature bois, l'étanchéité à l'eau de la paroi doit être assurée par un matériau **pare pluie**.

### § 6.4.1.2.3 Joints horizontaux § 6.4.1.2.3.1 En partie courante

Le joint horizontal entre deux panneaux (ou éléments de panneaux) ne peut être traité par un revêtement continu adhérent.

Ce raccordement est exécuté par **recouvrement** du panneau de bardage supérieur sur le panneau inférieur **sur une hauteur de 3 cm pour former larmier**. L'espace entre les deux parements sera au **minimum de 1 cm**. Il pourra toutefois être inexistant dans la mesure où les surfaces en contact sont préalablement traitées avec un produit étanche.

Il peut aussi être exécuté par la **mise en place d'une bavette horizontale** (métallique ou plastique etc.) formant larmier. Il ne doit pas y avoir de contact continu entre le panneau supérieur et la bavette.

**Le CTBA admet que l'utilisation de bavettes horizontales n'est pas obligatoire** pour la mise en œuvre de revêtements extérieurs à la condition que les panneaux soient pourvus d'usinages dont l'effet coïncide avec celui des bavettes.

Les panneaux superposés peuvent être en contact à condition que la sous-face soit préalablement traitée avec un produit étanche.

**Dans les deux cas, le chant inférieur du panneau supérieur doit être particulièrement protégé. L'utilisation des baguettes métalliques ou plastiques en forme de U est interdite.**

# 5. Finition

Les panneaux Allin fixés en extérieur doivent être pourvus de pentes à 15° usinées sur les chants hauts et bas, ainsi que d'un rayon de 3 mm aux 4 extrémités sur angles visibles et ponçage des 4 chants. La pente à 15° du chant haut permet l'évacuation de l'eau vers l'extérieur de la façade. La pente à 15° du chant bas, satisfait à la formation de gouttes d'eau favorisant l'écoulement.

La lasure ou peinture s'applique à raison de **3 couches** avec égrenages intermédiaires sur la face, **2 couches** avec égrenages intermédiaires sur la contreface et **5 couches** avec égrenages intermédiaires sur les chants.

Dans tous les cas, se conformer aux règles du « NF DTU 59.1 – Revêtements de peinture ».



**DECLARATION DES PERFORMANCES (DOP)**

N° DOP :	DDP GB-01	Version 21 du 01/02/2021
Code d'identification :	EN 636-3	
Numéro de type :	ALLIN GARANT OKOUME	
Usage prévu :	Pour une utilisation en milieu humide	
Fabricant :	SAS ALLIN - Route de la Couarde - 79270 LE VANNEAU contact.allin@groupe-arbor.com - www.allin.fr	
Système d'évaluation et de vérification des performances :	CE 2+	
L'organisme notifié :	FCBA 0380	
a réalisé :	l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine ainsi que la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanente du contrôle de la production en usine	
a délivré :	le certificat de contrôle de la production en usine : 0380 – CPR – N°213	

**PERFORMANCES DÉCLARÉES :**

Caractéristiques essentielles	Performances														Spécification technique harmonisée		
									10	12	15	18		22			
Épaisseur en mm																	
Qualité du collage	3														EN 13986 : 2004 + A1 : 2015		
Masse volumique : Kg/m³	500																
Réaction au feu	E							D-s2,d0									
Dégagement de formaldéhyde maxi	E1																
<b>RÉSISTANCE : N/mm²</b>																	
Flexion // aux faces									35,0	32,4	32,0	34,0		28,8			
Flexion ⊥ aux faces									24,0	26,7	27,0	25,0		30,2			
Traction // aux faces									11,8	8,7	11,8	13,0		10,9			
Traction ⊥ aux faces									11,7	14,8	11,7	10,5		12,6			
Compression // aux faces									19,3	14,3	19,3	21,3		17,9			
Compression ⊥ aux faces									19,2	24,2	19,2	17,2		20,6			
Cisaillement roulant // aux faces									1,4	1,4	1,4	1,4		1,4			
Cisaillement roulant ⊥ aux faces									1,4	1,4	1,4	1,4		1,4			
Cisaillement de voile									6,2	6,2	6,2	6,2		6,2			



Caractéristiques essentielles	Performances														Spécification technique harmonisée		
									10	12	15	18		22			
Epaisseur en mm																	
<b>MODULE D'ÉLASTICITÉ : N/mm<sup>2</sup></b>																	
Flexion // aux faces								5 490	5 070	5 010	5 320			4 510			
Flexion ⊥ aux faces								3 750	4 170	4 230	3 920			4 730			
Traction // aux faces								4 620	3 430	4 620	5 110			4 290			
Traction ⊥ aux faces								4 620	5 810	4 620	4 130			4 950			
Compression // aux faces								4 620	3 430	4 620	5 110			4 290			
Compression ⊥ aux faces								4 620	5 810	4 620	4 130			4 950			
Cisaillement roulant // aux faces								70	70	70	70			70			
Cisaillement roulant ⊥ aux faces								70	70	70	70			70			
Cisaillement de voile								430	430	430	430			430			
Résistance au poinçonnement	NPD																
Résistance au choc	NPD																
Perméabilité à la vapeur d'eau (μ)																	
- coupelle humide	45																
- coupelle sèche	180																
Absorption acoustique [250-500] Hz	0,1																
Absorption acoustique [1000-2000] Hz	0,3																
Conductivité thermique (W/m.K)	0,13																
Teneur en pentachlorophénol (ppm)	< 5																

EN 13986  
: 2004 + A1 :  
2015

EN 13986  
: 2004 + A1 :  
2015

**Les performances du produit identifié sont conformes aux performances déclarées.**

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Pour le fabricant et en son nom par :	J. ROUSSEAU	Responsable Qualité	Le :	01/02/2021	à :	Le Vanneau
---------------------------------------	-------------	---------------------	------	------------	-----	------------